

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 80 (1983)
Heft: 4

Vorwort: Éditorial
Autor: Fournier, A.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editorial

Pas grand-chose à écrire dans cet éditorial, mon cher Ambroise, pour ce qui concerne cette nouvelle assemblée des délégués de la SAR de ce 19 mars 1983.

Cependant, sans attendre, et avant même de repasser le défilé de St-Maurice pour retourner chez moi en cette fin de soirée suivant l'assemblée des délégués, je tiens à te renseigner sur ce qui s'est passé ce jour au Restaurant du Rond-Point à Lausanne. C'est la raison pour laquelle j'ai évité l'autoroute pour passer devant la boîte à lettres de l'Imprimerie Corbaz pour y glisser mon billet.

*Comme prévu, cette nouvelle assemblée des délégués fut sans anicroche. Sache que pour remplacer M. Paroz au Comité central fut élu un autre représentant de la Fédération vaudoise, **M. Jean-Paul Cochard**, La Poste, Cronay, de la section Grandson-Pied-du-Jura. **M. Albert Thievent** succédera, lui, à M. Jean-Pierre Freléchoux pour représenter le canton du Jura au Comité central.*

Sache encore que ton serviteur a vu son mandat reconduit et en plus, qu'il aura l'honneur de succéder à M. Paroz à la prési-

dence de la Société romande d'apiculture. Ces trois mutations intervenues ne me permettent pas, ce mois-ci, de préciser qui fera quoi au sein du Comité central.

Un peu de patience, mon cher Ambroise de la SAR. Le nouveau Comité central se mettra en place le samedi 9 avril prochain et, dans le journal de mai, tu pourras avoir tous les renseignements utiles en ce qui concerne la nouvelle répartition des dicastères de notre Société romande d'apiculture.

*En guise de reconnaissance pour les grands services rendus à l'apiculture de Romandie, **M. Adrien Paroz**, président sortant, et **M. Hans Schneider**, ancien chef technique de la Station apicole du Liebefeld, furent élevés à la dignité de membres d'honneur de la SAR.*

Pour ton information, sache encore, mon cher Ambroise, que l'article 19 des statuts de notre société a été modifié, tandis que l'article 8 du règlement du concours des ruchers est maintenu à la suite des décisions prises par les délégués.

Avant de clore cette assemblée 1983, on discuta aussi de sélection et d'aide financière aux

moniteurs éleveurs qui œuvrent pour le plus grand bien de notre apiculture de Romandie.

Je relève enfin pour terminer qu'en une telle journée, les parti-

cipants n'ont guère parlé d'autre chose que d'abeilles!

Lausanne, le 19 mars 1983

A. Fournier

Assemblée des délégués SAR

Rapport présidentiel de la SAR pour l'exercice 1982, lors de l'assemblée des délégués du 19 mars 1983, Restaurant de Beaulieu, Lausanne.

Messieurs les membres d'honneur, Mesdames et Messieurs les invités, Messieurs les délégués, chers collègues apiculteurs.

Reprendre la plume, ce qui a toujours été pour le soussigné une grande satisfaction, ne peut se concevoir sans nostalgie en pensant qu'aujourd'hui c'est le dernier contact avec les représentants officiels de la Société romande d'apiculture. Après douze ans au Comité central, dont huit en qualité de président, il est indéniable que ce laps de temps a été marqué par la personnalité de celui qui s'est toujours efforcé de maintenir intactes les destinées de notre société. Le but est atteint, même si parfois mon attitude déconcertait; je n'ai toujours eu qu'un seul objectif: l'intégrité de la Société romande d'apiculture. D'em-

blée, il est à relever que je fus secondé, pour atteindre ce but, par mes collaborateurs, par certaines fédérations et par de nombreux responsables de sections.

Faisons, pour la postérité, une incursion dans un monde que nous côtoyons journallement. Sans nous attarder, ne méconnaissons pas les privilèges des conditions politiques, économiques qui nous régissent. L'euphorie des années passées est terminée. Des corps de métier sont durement touchés par une crise de confiance, voire une révolution technique provoquant une récession dont les conséquences sont parfois dramatiques. La vigilance des autorités et la maturité des travailleurs et des corporations, alliées à une belle volonté de tous, permettront de franchir cette période qui, malheureusement, se renouvelle encore trop souvent.

Revenons avec empressement à la cause apicole qui, pour l'année 1982, laissera à chacun un souvenir bien agréable. Si